



## CHANGEMENTS PRINCIPAUX

Tel que discuté lors du comité de suivi du 13 janvier, voici les principaux changements relatifs à la piste en 2011 :

- Un départ plus bas dans la rue Du Fort et plus bas en termes de hauteur afin de favoriser la performance physique des athlètes
- Un virage à 270 degrés situé au niveau du Parc Montmorency
- Un passage à angle différent vis-à-vis de la fresque
- Une arrivée orientée de l'autre côté du monument de la Place de Paris

Voici également les principaux changements en termes d'infrastructures et de logistique:

- La zone des fans de 2010 qui se trouvait à la Place de Paris est maintenant transportée vers le Parc Montmorency et rebaptisée la *Crash Zone*
- Des aires clôturées seront aménagées afin de limiter la consommation d'alcool en public; ainsi le public pourra consommer dans ses zones bien identifiées : une zone à la Place de l'Unesco et une zone située à la Place de Paris; aucun billet n'est nécessaire pour ces zones; il n'y aura donc pas de billetterie à cet effet
- L'édition de 2011 présente maintenant 3 soirs de compétitions par rapport à 2 en 2010 : le jeudi soir aura lieu la sélection des athlètes canadiens, le vendredi, celle des athlètes internationaux pour se clôturer le samedi soir par les finales télédiffusées

## MESURES MISES EN PLACE EN 2010

En 2010, Gestev avait présenté plus d'une vingtaine de mesures d'atténuation. Un rapport a été remis au comité de suivi. En 2011, ces mesures restent en vigueur puisque celles-ci avaient appréciées. En voici les grandes lignes :

- Le parcours restera en 2011 du côté inhabité de Côte de la Montagne;
- Contrôle brigadier en vigueur afin de faciliter les déplacements dans la Côte de la Montagne; à noter la circulation en sens montant aux heures de 7h30 à 9h30 et en descendant le reste de la journée;
- La signalétique des commerces a été installée en consultation avec les commerçants eux-mêmes;
- Utilisation d'un maximum d'énergie fixe afin de diminuer l'empreinte environnementale mais également afin de diminuer le son et les vibrations
- Présence d'agents de liaison pour répondre à vos interrogations et assurer une communication fluide
- Efforts environnementaux avec une politique de développement durable
- Présence dans la Côte de la Montagne ajustée : veuillez noter que l'entrée est un peu plus tôt qu'en 2010 (3 jours) pour les raisons suivantes :

- En 2010, nous avons connu une température exceptionnelle, ce qui a facilité l'accomplissement des travaux dans les délais. Dans l'optique où cette température clémente ne se répétait pas en 2011, nous avons dû ajouter 2 jours de travail dans Côte de la Montagne
- Vue la tenue de la sélection canadienne le jeudi soir, la piste doit être prête une journée plus tôt (1 jour)
- Entreposage du matériel : malgré la présence des chantiers de la terrasse Dufferin et du Quai Chouinard, le Quai 22 reste une priorité pour l'entreposage du matériel; de nouvelles solutions de transport du matériel par section ont été priorisées afin de restreindre la présence dans le secteur

## NOUVELLE MESURE

Lors de la rencontre avec le comité de suivi, le point de **l'habillage de la structure (esthétique)** a été soulevé. En réponse avec cette inquiétude, des images illustrant l'événement sont lancées en impression. Ainsi, vous pourrez bientôt voir un habillage plus esthétique de la structure avec des panneaux en filets aux images de l'événement. Le public qui sillonne le secteur de même que les commerçants et citoyens pourront donc facilement identifier la structure à un événement spécifique. Il est à noter que ces panneaux ne cacheront pas entièrement les structures d'échafaud mais aideront plutôt à en dissimuler un peu leur présence en attirant le regard sur de belles images.

## PRIVILÈGES RÉSIDENTS DU SECTEUR

Comme lors des dernières éditions de l'événement, une plateforme sera mise à la disposition des citoyens. 50 laissez-passer double seront mis à votre disposition pour celle-ci.

De plus, 50 laissez-passer double sont également offerts aux citoyens pour la *Crash Zone*.

Il est important de réserver vos laissez-passez via le CCVQ. Un laissez-passer pour l'un ou l'autre des emplacements par adresse civique. Places limitées : premier arrivé, premier servi!

Date butoire pour réserver : lundi 14 mars 17h00

## POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Voici les agents de liaisons Gestev pour 2011 :

Marie-Hélène Montpetit      418-655-2161      [mhmontpetit@gestev.com](mailto:mhmontpetit@gestev.com)

Marc-Olivier D'Amours      418-576-1579      [modamours@gestev.com](mailto:modamours@gestev.com)

Jean-François Blais      418-922-0595      [service@gestev.com](mailto:service@gestev.com)